

**Štefan Füle**

Commissaire en charge de l'élargissement et de la politique européenne de voisinage

## **Déclaration sur la situation en Tunisie**

Check Against Delivery  
Seul le texte prononcé fait foi  
Es gilt das gesprochene Wort

Session plénière du Parlement européen

**Strasbourg, 17 Janvier 2010**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés,

Le soulèvement populaire qui vient de se produire en Tunisie est sans précédent dans l'histoire récente du pays. Le 17 décembre, par désespoir, un jeune diplômé d'université s'est immolé par le feu après que la police a saisi les fruits et les légumes qu'il vendait pour survivre. Moins d'un mois plus tard, des manifestations dans l'ensemble du pays ont conduit le président Ben Ali à quitter définitivement la Tunisie.

L'Union européenne a condamné la violence de la répression qui a marqué les derniers jours du régime. À l'heure où je vous parle, la situation reste précaire. On déplore encore des pillages et des actes de violence et la Tunisie traverse une phase très délicate, bien qu'un nouveau gouvernement vienne juste d'être annoncé.

Au-delà de ces incertitudes, le message adressé par le peuple tunisien est toutefois très clair: la Tunisie veut être une démocratie stable, respectant pleinement les libertés et les droits fondamentaux. Elle aspire à des élections libres, justes et ouvertes à tous. Elle veut écrire une nouvelle page de son histoire. Et nous entendons la soutenir dans cette entreprise.

Ce n'est certes qu'un début, mais le respect de la constitution et les mesures adoptées en ce moment même afin de constituer un gouvernement de solidarité nationale vont dans la bonne voie. L'UE a constamment rappelé à la Tunisie ses obligations internationales en matière de respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Depuis ma prise de fonction et mon audition devant cette Assemblée, je n'ai cessé de souligner que l'octroi d'un statut avancé impliquait des engagements renforcés dans tous les aspects de nos relations, y compris les libertés fondamentales et les droits de l'homme. Dans tous mes entretiens avec les autorités tunisiennes, j'ai rappelé qu'elles devaient honorer ces engagements. Lors du premier cycle de négociations relatives au plan d'action pour le statut avancé, j'ai notamment souligné que tout recours au nouvel article 61 bis du Code pénal serait considéré par l'Union européenne comme incompatible avec ce statut et les valeurs que nous partageons. Et s'il existe encore, de part et d'autre, des sceptiques pour penser que ces valeurs ne sont partagées qu'en théorie, qu'ils écoutent encore et encore les messages que la rue tunisienne a exprimés ces derniers jours et ces dernières semaines. De quoi s'agissait-il sinon d'un appel solennel à la démocratie et à une plus grande justice économique?

Comme Madame Ashton et moi-même l'avons déclaré ce matin, l'UE se tient prête à apporter son soutien à un processus électoral véritablement ouvert à tous et assorti de garanties adéquates. Nous espérons que les modalités de ce processus pourront être annoncées très rapidement, une fois le gouvernement d'unité nationale constitué. Nous sommes disposés à apporter une aide immédiate à la mise en place d'un processus électoral ainsi qu'un soutien durable à une véritable transition vers la démocratie. Nous travaillons également à l'élaboration de mesures plus larges qui, dès que la situation se sera stabilisée, permettront, entre autres, de contribuer au développement économique, de se pencher plus attentivement sur les problèmes sociaux rencontrés par la jeunesse tunisienne et de renforcer l'état de droit et l'appareil judiciaire. Et naturellement, nous continuerons de consulter régulièrement sur ces sujets cette Assemblée et les États membres.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés,

La politique européenne de voisinage est fondée sur les valeurs essentielles, partagées par l'UE et ses partenaires, que sont la démocratie, les droits de l'homme et l'économie de marché ouverte, dans le but de construire ensemble un espace commun de démocratie, de stabilité et de prospérité. J'ai toujours souligné que ces valeurs étaient une composante essentielle de notre politique de voisinage, que ce soit vis-à-vis de nos voisins du sud ou de ceux de l'est.

La Tunisie, pays proche de l'Europe et modéré en général, jouissant d'une classe moyenne forte et d'un niveau d'enseignement élevé, est bien placée pour faire le saut vers la démocratie que son peuple demande avec tant de force et de courage. Et je pense que nous devrions tous reconnaître que l'UE a aussi grand intérêt à ce que la Tunisie soit démocratique, prospère et stable.

Nos relations avec la Tunisie sont solides et anciennes, les liens entre nos populations et de nos milieux d'affaires intenses. Mon ambition, ainsi que celle de la Haute Représentante/Vice-présidente, est que nous puissions à présent renforcer nos relations bilatérales sur la base de nouveaux engagements de notre partenaire en matière de gouvernance, de respect de l'État de droit et des libertés fondamentales et de réformes économiques et sociales. Nous ferons tout notre possible pour aider le peuple tunisien à concrétiser ses aspirations.